

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 01 FEVRIER 2007**

**Délibération
n° 2007.02.025**

**Opération de
renovation urbaine de
Ma Campagne :
demande de
subvention pour le
plan de
communication**

LE UN FEVRIER DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 janvier 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, , André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annette FEUILLADE, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER,

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Annie FOUGERE, Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, François ELIE à Jean MARDIKIAN, Jean-Michel LAMOUREUX à Robert CHABERNAUD, Gérard MARQUET à Jean-Claude MOGIS, Patrick RIFFAUD à Philippe MOTTET, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT,

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Annette FEUILLADE

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE /
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -
RENOUVELLEMENT URBAIN

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**OPERATION DE RENOVATION URBAINE DE MA CAMPAGNE : DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LE PLAN DE COMMUNICATION**

Dans le cadre des Opérations de Rénovation Urbaine, une convention pluri-annuelle relative à la mise en œuvre de l'opération de rénovation urbaine de l'agglomération du Grand Angoulême a été approuvée par délibération n°304 du 29 septembre 2005 signée le 23 décembre 2005 et son avenant n° 1 par délibération n°80 du 24 mars 2006.

La maquette financière prévoit une ligne communication d'un montant de 80 000 € HT (95 680 € TTC) sur 5 ans, sous maîtrise d'ouvrage ComAGA.

Le plan de communication autour du projet de Ma Campagne, établi avec la Ville d'Angoulême s'appuie sur des éléments existants comme le journal Quartier de Vie et les journaux des organismes. Toutefois, il est souhaitable de diversifier les outils de communication autour de ce projet afin de communiquer auprès d'un maximum de personnes.

Le plan de financement de l'action communication dans son ensemble est le suivant :

ANRU :	47 840 €, soit 50%	
ComAGA :	19 136 €, soit 20%	
Ville d'Angoulême :	14 352 €, soit 15%	
Bailleurs :	14 352 €, soit 15%	pour les trois bailleurs (Logelia Charente, OPAC de l'Angoumois et SA Le Foyer), soit 4 784 € par bailleur.

Total	95 680 €	

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 20 décembre 2006.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 23 janvier 2007,

Je vous propose:

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter des crédits ORU auprès des partenaires financiers et à signer la convention de participation à venir.

D'IMPUTER la recette au budget principal - article 747 - sous fonction 70.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

07 février 2007

Affiché le :

08 février 2007